

2021

AVRIL



SAINT-LOUIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

L'ÉCHO

L'ÉCHO



Païement de taxes



**Veuillez prendre note que le
bureau municipal est fermé
au public.**

**Vous devez faire parvenir vos
chèques postdatés par la
poste au**

**750, rue St-Joseph
Saint-Louis (Québec)
J0G 1K0**

**Ou vous pouvez payer par
Accès D Desjardins à:
St-Louis taxes**

**et entrer votre numéro de
matricule en enlevant les
2 derniers zéro**

Merci de votre collaboration !

À l'intérieur ce mois-ci:

- Séance
- Avis public
- Avis important aux citoyens
- Prévention incendie
- Opération vaccination
- Camp de jour 2021
- Offre d'emploi-Responsable de camp de jour
- Offre d'emploi-Moniteur de camp de jour
- Sarca Mobile
- MRC des Maskoutains
- Offre d'emploi
- Et plus !

Municipalité de Saint-Louis

750, rue St-Joseph

Saint-Louis Québec JoG 1K0

450-788-2631

mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Répertoire téléphonique

Maire :

Stéphane Bernier 788-2956
mairestlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Conseillers :

Claude Dalcourt 788-2022
st_louis1@outlook.com
Jean-Claude Drolet 788-2020
st_louis2@outlook.com
Yvon Daigle 788-2635
st_louis3@outlook.com
Robert Charron 514-588-1425
st_louis4@outlook.com
Jean-Pierre Arpin 788-2726
st_louis5@outlook.com
Jacques Mathieu 788-2413
st_louis6@outlook.com



Urgence :

POMPIERS / POLICE / AMBULANCE
911

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi :

09 h 00 à 12 h 00
13 h 30 à 16 h 00

Location de salle :

Toutes personnes désirant louer le centre récréatif de Saint-Louis doivent s'adresser à la municipalité au
450-788-2631
durant les heures d'ouverture.

Employés et autres services

Directrice générale :

Pascale Dalcourt 788-2631
Poste 2001

dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Guyline Lapierre 788-2631
Poste 2002

mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Inspecteur municipal :

Richard Drapeau 779-9388
voiriestlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Inspectrice en bâtiment

Chantal St-Amant 788-2631
Poste 2003

inspecteurstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Ressource en loisirs:

Caroline Cordeau 788-2631
Poste 2005

loisirsstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Responsable de la bibliothèque :

Claudette Bonin

Contrôle animalier

SPA Drummond
1-855-472-5700

FADOQ:

Jean Trempe *Président*
788-2696
Aline Méthot *Resp. des cartes*
788-2926
Fabrique St-Louis
931, St-Edouard St-Jude
792-3943

MRC des Maskoutains

Administration générale
450-774-3141

Évaluation foncière
450-774-3143

Gestion des cours d'eau
450-774-3141

Transport adapté

450-774-8810

Transport collectif région.
450-774-3173

Développement économique

450-773-4232



Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, le mardi, 6 avril 2021, à 20h00, à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers : Jean-Pierre Arpin, Robert Charron, Yvon Daigle, Claude Dalcourt, Jean-Claude Drolet et Jacques Mathieu. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Stéphane Bernier, maire. Est aussi présente madame Pascale Dalcourt, directrice générale et secrétaire-trésorière. Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

-Pierre Arpin, Robert Charron, Yvon Daigle, Claude Dalcourt, Jean-Claude Drolet et Jacques Mathieu. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Stéphane Bernier, maire. Est aussi présente madame Pascale Dalcourt, directrice générale et secrétaire-trésorière. Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

- D'adopter la liste des comptes à payer au montant de 132 403.94\$;
- De déposer le certificat relatif aux déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter en lien avec le règlement 534-21;
- D'adopter la Politique de gestion des actifs tel que présentée par la directrice générale;
- De procéder au publipostage de la consultation publique dans le cadre de la mise à jour de la Politique familiale et du développement social;
- D'accepter la proposition de refonte du site internet par Dr. Web;
- De décréter le mois d'avril "Mois de la Jonquille" et d'encourager la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer;
- Que le conseil adhère à la déclaration d'engagement ayant pour thème "<<La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie>>";
- Que le conseil refuse les soumissions obtenues pour remplacer le point d'eau (incendie) et sécurise les lieux;
- D'autoriser l'achat de 10 luminaires de rue DEL;
- D'accepter l'offre de service de LB Infra pour la surveillance des travaux (rang Prescott);
- D'approuver la reddition de compte du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- D'adhérer à l'entente intitulée "Entente intermunicipale pour la fourniture de services pour l'inspection et le service d'accompagnement de la bande de protection des rives concernant l'application des dispositions spécifiques relatives aux rives des cours d'eau des municipalités sur leur territoire correspondant aux aires d'affectation agricole—2021-2026";
- D'accepter l'offre de service de Viridis environnement pour la valorisation des boues d'étangs;
- De nommer Chantal St-Amant à l'application de divers règlements municipaux et provinciaux dont le Q2r22;
- D'adopter les règlements 530-21 et 531-21 concernant les territoires incompatibles avec les activités minières (règlement et plan d'urbanisme);
- D'appuyer la municipalité de Saint-Liboire dans sa demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en lien avec l'Orientation 10;
- D'entériner la mise à jour des déclarations annuelles de la Commission des Loisirs pour 2019-2010 faites par la directrice générale;
- De nommer le conseiller M. Jacques Mathieu à titre de représentant de la municipalité sur le comité de la Commission des Loisirs.

AVIS PUBLIC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 6 avril 2021, le conseil a adopté, par résolution, les règlement suivants :

Règlement numéro 530-21 intitulé « *Règlement de concordance numéro 530-21 amendant le règlement No 389-06 intitulé règlement d'urbanisme de la municipalité de Saint-Louis* ».

Règlement numéro 531-21 intitulé « *Règlement amendant le règlement constituant le plan d'urbanisme révisé* ».

Objet du projet de règlement 530-21 amendant le règlement No 389-06 intitulé règlement d'urbanisme de la municipalité de Saint-Louis

La municipalité doit intégrer à la réglementation en vigueur de nouvelles normes et dispositions concernant les distances séparatrices sur son territoire ainsi que de nouvelles normes et dispositions concernant les territoires incompatibles à l'activité minière, visant à se conformer au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains dans un principe de concordance.

Objet du projet de règlement numéro 531-21 Règlement amendant le règlement constituant le plan d'urbanisme révisé

Ce projet de règlement vise à apporter les modifications requises au plan d'urbanisme afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains suite à l'entrée en vigueur de disposition relatives aux distances séparatrices en milieu agricole et les dispositions relatives aux territoires incompatibles avec les activités minières. Ce projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire

DONNÉ à Saint-Louis, ce 8^e jour du mois d'avril 2021.

Pascale Dalcourt
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Avis important aux citoyens



AVIS IMPORTANT

Accès interdit à tous les citoyens. Le port du masque reste obligatoire.

Prenez note qu'aucune prise de rendez-vous aura lieu. Cette décision est basée sur les faits suivants :

Le bureau regroupe trois services importants, soit la municipalité, la régie incendie et la régie d'aqueduc. La possibilité de contamination d'une seule personne aurait pour effet de mettre en pause les trois services et pourrait avoir un impact immédiat sur le déneigement et l'eau potable.

Pour effectuer le paiement de taxes :

Vous pouvez acquitter vos paiements de taxes par

ACCÈS D Desjardins en choisissant le fournisseur :

St-Louis taxes

et entrer le numéro de matricule en prenant soin d'enlever les deux (2) derniers zéros

Où

Vous pouvez faire parvenir vos chèques postdatés à :

Municipalité de Saint-Louis

750, rue St-Joseph

Saint-Louis (Québec) J0G 1K0

Merci de votre compréhension,

La direction

Services municipaux



Inspecteur en bâtiment

L'inspecteur en bâtiment, monsieur Chantal St-Amant est disponible les MERCREDIS, sur rendez-vous, entre 8h30 et midi et de 13h00 à 16h00. Prière de communiquer avec elle au 450-788-2631 poste **2003** avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

Inspecteur municipal & voirie

En cas d'urgence ou pour une demande de fermeture de l'eau à un chalet ou une maison, vous pouvez communiquer avec notre inspecteur municipal au 450-779-9388

Récupération de piles au bureau municipal:

Vous n'avez qu'à déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures. Les piles acceptées sont: AA, AAA, C, D et 9 volts.

Feu en plein air

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de Monsieur Jacques Mathieu au 450-788-2413



Régie d'aqueduc



AVIS IMPORTANT

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration de tous les contribuables.

En effet, le compteur intérieur et/ou le lecteur à distance à l'extérieur doivent toujours être accessibles afin de permettre au coordonnateur de la Régie d'effectuer les réparations en tout temps,

SPA de Drummond

- Vous en avez assez des chiens errants sur votre terrain et de leurs matières fécales ?
- Vous en avez assez des aboiements incessants de jour ou de nuit ?
- Vous pouvez porter plainte à SPA Drummond en composant le **1-855-472-5700**.
- Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec





CONSEILS DE PRÉVENTION SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Avril 2021

Le nettoyage des terrains va bientôt débuter



Avant d'allumer, pensez-y deux fois plutôt qu'une !

Chaque printemps, à l'arrivée du beau temps, plusieurs d'entre vous nettoient leur terrain. Le Service régional de prévention des incendies de la MRC des Maskoutains vous rappelle que certains résidus peuvent être compostés ou réutilisés.



Saviez-vous que?

-  Sur le territoire de la MRC, en 2019, les services de sécurité incendie sont intervenus à 52 reprises pour des feux d'herbe, de forêt et/ou pour un feu à ciel ouvert ou de déchets? En général, les gens ne portent pas suffisamment attention aux bourrasques de vent ou à la quantité de fumée qui peut se dégager des matériaux qui brûlent.
-  Dans la majorité des municipalités de la MRC, dans les secteurs urbains, les feux doivent être faits dans un foyer?
-  Et que dans les secteurs ruraux, les feux peuvent, mais seulement selon certains critères, être faits sans foyer?

Note : Les normes peuvent varier d'une municipalité à l'autre; veuillez valider auprès de votre municipalité.

Dans la majorité des municipalités, il y a un règlement de prévention incendie traitant des « **Feux de brûlage** ». Avant d'allumer un feu, prenez connaissance des conditions inscrites à ce règlement et dans le doute, contactez votre municipalité.



► Le plus important :

- Ne perdez jamais de vue la zone qui brûle;
- Ayez toujours en votre possession du matériel vous permettant d'éteindre et/ou de contrôler ce qui brûle;
- N'allumez pas un incendie à proximité d'un bâtiment ou si le vent souffle en direction d'un bâtiment.

Nous vous souhaitons un printemps en toute sécurité !

Aucun drone extérieur aux opérations de la SOPFEU, n'est toléré

- Faire voler un drone est strictement interdit lors d'opération de la SOPFEU.
- La raison est fort simple, si un drone est aperçu dans le périmètre des opérations, toutes les opérations aériennes doivent être arrêtées, et ce, jusqu'au départ de l'aéronef ou de sa maîtrise.
- La réglementation aérienne canadienne concernant le vol libre stipule que les drones doivent être:
 - à au moins 9 km d'une zone de catastrophe, dont un incendie de forêt, sous peine d'une amende allant de 575\$ à 25 000\$.



MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5C6

Pour plus d'informations,
nous vous invitons à nous contacter à :
incendie@mrcmaskoutains.qc.ca
téléphone : 450 774-3134
ou à vous rendre sur le site Internet de la
MRC des Maskoutains au :
mrcmaskoutains.qc.ca.





VACCINATION COVID-19

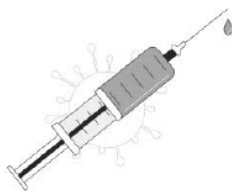
La vaccination contre la Covid-19 est en cours.

Vous avez besoin de transport pour vous rendre au point de service?

La MRC offre le service de transport à toute la population du territoire.

Exceptionnellement, pour la vaccination contre la Covid-19, vous n'avez pas à être inscrit à nos services pour faire une réservation.

Toutefois, les frais de passage s'appliquent.



Informez-vous au **450 774-3170**

@ [**infotransport@mrcmaskoutain.qc.ca**](mailto:infotransport@mrcmaskoutain.qc.ca)

Pour réserver, composez le **450 774-3173**

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Un horaire bonifié au transport

Malgré le contexte de la COVID-19, le service de transport adapté et collectif régional de la MRC des Maskoutains demeure en fonction. Pour la santé et la sécurité de tous, les mesures sanitaires recommandées par le gouvernement sont dûment appliquées à bord de tous les véhicules utilisés.

Nous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2021, l'horaire du service de transport adapté et collectif régional a été bonifié afin d'offrir plus de possibilités de déplacements à la population de son territoire.

Service à la clientèle: 450 774-3170 ou infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

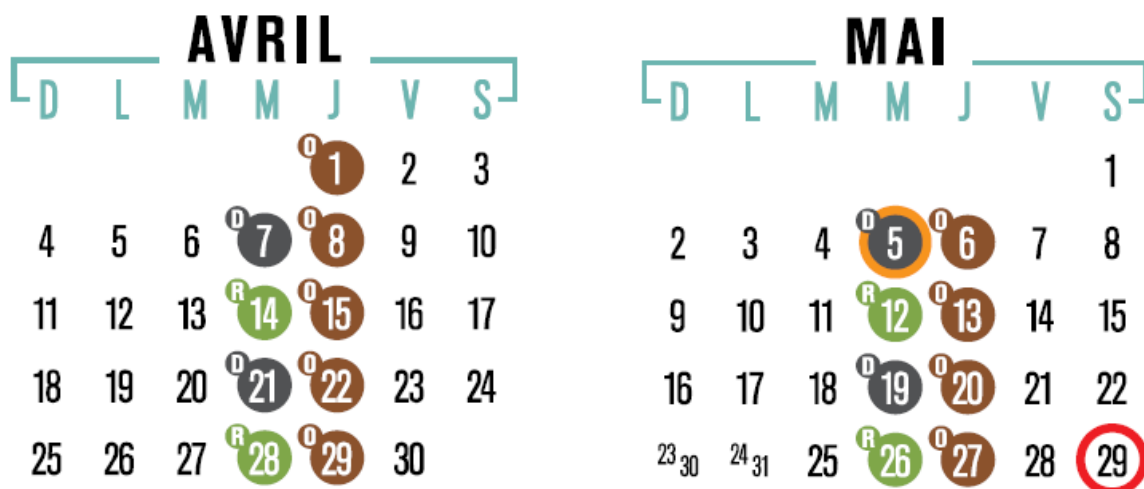
Jour	Heures
Lundi au vendredi	5 h 15 à 00 h 30
Samedi	8 h à minuit
Dimanche	8 h à 22 h

Gratuité à certaines heures à Saint-Hyacinthe

En février 2021, la Ville de Saint-Hyacinthe a annoncé la prolongation du projet pilote de gratuité du transport en commun. Elle s'applique durant les périodes hors pointe en semaine et les fins de semaine, et ce, jusqu'au 31 décembre 2021. Ainsi, pour le service de transport en commun sur le territoire de Saint-Hyacinthe, la gratuité est offerte de 10 heures à 15 heures et après 18 heures, du lundi au vendredi, ainsi que les samedis et dimanches.



Calendrier des collectes et des activités



● Déchet ● Recyclable ● Organique ● Férié, collecte reportée
○ Collecte des résidus domestiques dangereux (voir section **AUTRES SERVICES** à l'endos) ○ Collecte des gros rebuts
Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.

CAMP DE JOUR 2021

Inscription pour le camp de jour 2021:

La municipalité de Saint-Louis vous offre la possibilité d'embellir votre été en inscrivant vos enfants au camp de jour pour l'été 2021.

Plusieurs activités s'offriront à eux tout au long de l'été afin de les divertir durant leur vacances.

Inscrivez-vous en grand nombre !

Âge requis: Enfant de 5 à 12 ans

Coût : 295\$ pour le 1^{er} enfant, 280\$ pour les enfants suivants d'une même famille

Date du camp de jour : Du 28 juin au 13 août 2021

Horaire : Le camp est ouvert de 9 h 00 à 16 h 00

Service de garde : Le service est ouvert de 7 h 00 à 9 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00 au coût de 2\$/heure et par enfant.

Inscription: Jusqu'au 30 avril 2021, tél.: Caroline au 450 788-2631 poste2005

Ou par courriel : loisirsstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca



Offre d'emploi—Responsable de camp de jour

Sous la responsabilité de l'adjointe à l'administration et aux loisirs, le responsable doit veiller au bon déroulement des activités du camp de jour et en assurer la sécurité.

- Assurer le bon déroulement des activités
- Organiser les activités selon le calendrier et fournir aux moniteurs les ressources disponibles;
- Coordonner les sorties (formation des équipes, recrutement des adultes bénévoles, etc.)
- Coordonner, encadrer et soutenir le personnel
- Agir à titre d'intermédiaire entre la direction, le personnel et les parents
- Gestion de risque (incluant SST) et de crise;
- Effectuer toutes autres tâches connexes

Profil recherché: 2 ans d'expérience dans un poste similaire

Formation RCR

Formation en accompagnement un atout.

Les personnes intéressées par l'offre d'emploi doivent faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel d'ici le 30 avril à 16 h 00.

Concours : Responsable de camp de jour
 Municipalité de Saint-Louis
 Adresse postale : 750, rue St-Joseph
 St-Louis, Québec J0G 1K0
 Adresse courriel : mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca
 Téléphone : 450-788-2631

Note : Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Seules les personnes retenues pour entrevue seront contactées.

Offre d'emploi—Moniteur de camp de jour

Tu es une personne dynamique, tu aimes les enfants, tu as de l'imagination, tu as beaucoup de patience, tu es âgée de 15 ans et plus, tu retournes à l'école l'an prochain et tu as peut-être un cours en gardien averti ou une formation en secourisme ?

Tu es peut-être la personne que l'on recherche !

La municipalité est à la recherche de moniteur, à temps plein du 28 juin au 14 août 2020.

Les personnes intéressées par l'offre d'emploi doivent faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel d'ici le 30 avril à 16 h 00.



Concours : Moniteur de camp de jour
Municipalité de Saint-Louis
Adresse postale : 750, rue St-Joseph
St-Louis, Québec J0G 1K0
Adresse courriel : mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca
Téléphone : 450-788-2631

Note : Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Seules les personnes retenues pour entrevue seront contactées.



PROFESSIONS EN CONSTRUCTION



Dans le cadre de mes rendez-vous en information scolaire et professionnelle, je rencontre régulièrement des citoyens qui souhaitent avoir des informations sur les métiers de la construction et sur le cheminement pour pouvoir les pratiquer.

Lorsqu'on y pense, l'industrie de la construction est omniprésente et essentielle à notre quotidien. Que ce soit

pour la construction d'une résidence familiale, d'une école ou d'une autoroute, tous les corps de métier sont mis à contribution. Il existe plus d'une trentaine de métiers liés à la construction au Québec. Différentes voies d'accès peuvent donc être privilégiées selon le métier qui intéresse la personne qui a un choix à faire.

La formation professionnelle (DEP)

Une formation professionnelle est nécessaire pour être qualifié à exercer certains métiers. L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) offre certaines de ces formations : charpenterie-menuiserie, plomberie-chauffage, électricité, briquetage-maçonnerie, dessin de bâtiment et plâtrage. Évidemment, toutes les professions en construction ne sont pas enseignées à Saint-Hyacinthe ; plusieurs autres métiers peuvent être appris ailleurs au Québec.

Test de développement général (TDG)

Comme je l'ai mentionné en introduction, une personne peut prendre différents chemins pour obtenir les préalables lui permettant d'entreprendre des études professionnelles. L'une de ces options est de réussir le test de développement général (TDG). Ce test sert à mesurer les compétences générales nécessaires pour évoluer et réussir adéquatement en formation professionnelle. Selon la formation choisie, ce test doit être jumelé à une qualification de niveau secondaire en français ou en mathématique pour être accepté comme préalable à l'admission aux études professionnelles. N'hésitez pas à communiquer avec moi afin de connaître les préalables scolaires exigés pour la formation qui vous intéresse ; chacune a ses particularités. Je pourrai également vous renseigner davantage sur le TDG, offert à Saint-Hyacinthe gratuitement.

Les professions en construction sont des emplois d'avenir. Ce secteur est très animé et les chantiers ont besoin de main-d'œuvre qualifiée.

Audrey Gatineau

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec





Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie « Notre campagne, un milieu de vie à partager » L'eau

Saint-Hyacinthe, le 18 mars 2021 – L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Acteurs de premier plan, les producteurs agricoles mettent donc en place des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de protéger cette ressource. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Le thème de l'eau

Utilisatrices d'eau, les entreprises agricoles développent des pratiques respectueuses de cette ressource essentielle, par exemple en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. La préservation de l'apport en eau est essentielle pour l'avenir des activités agricoles. La protection des milieux aquatiques est également une priorité pour les agricultrices et les agriculteurs. Une attention particulière est portée à l'érosion.

Pour éviter que l'eau qui ruisselle dans le champ entraîne avec elle des parties de terre, des pratiques sont adoptées pour assurer l'infiltration de l'eau dans le sol. On retrouve notamment des plantations entre le champ et le cours d'eau. Appelées bandes riveraines, ces portions de terrain non cultivées et cédées par les fermes jouent un rôle important contre l'érosion, en plus de former une zone tampon entre le champ et le plan d'eau.

De leur côté, toutes les productions d'élevage se sont dotées d'installations septiques industrielles, à la fine pointe de la technologie, pour maîtriser la gestion des engrais naturels. Finalement, des alternatives durables de lutte intégrée comme l'utilisation des prédateurs naturels des insectes diminuent considérablement l'utilisation des engrais et des pesticides.

En milieu agricole, des mesures d'atténuation efficaces sont prises par les agricultrices et les agriculteurs pour assurer une agriculture durable, de concert avec les politiques gouvernementales mises en place pour la protection, la restauration et le nettoyage des cours d'eau et des fossés drainants.

1/2

Ensemble en
Montérégie



Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.

Au sujet des partenaires

Les partenaires du projet sont : les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l'agglomération de Longueuil, la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM) et la Direction régionale de la Montérégie du MAPAQ. Ces organismes mettent en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer une portée de rayonnement régionale à cette campagne de sensibilisation. Ce projet a été financé par le MAPAQ dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires et il se poursuivra jusqu'au mois d'octobre 2021.

- 30 -

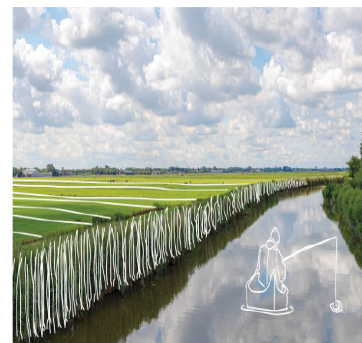
Sources :

Projet de Cohabitation :

Joëlle Jetté, Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM)
450 774-9154, poste 6227, jjette@upa.qc.ca

Éléments promotionnels de la campagne de sensibilisation :

Brigitte Marcotte, Expansion PME
450 446-2880, poste 2703, bmarcotte@expansionpme.org



2/2

Ensemble en
Montérégie

La MRC vous informe

Mars 2021



Guide d'information pour les aînés

La 3^e édition du *Guide d'information pour les aînés* vient d'être publiée. Il répertorie les organismes régionaux dont les services sont susceptibles d'être utiles aux aînés ou à leurs proches.

En ligne sur le site Internet de la MRC. Exemplaires papier offerts gratuitement au siège administratif de la MRC, situé au 795, avenue du Palais (au service du transport adapté et collectif régional). Éventuellement, il sera disponible dans les bureaux municipaux des 17 municipalités du territoire.

Infos : Élyse Simard, 450 774-3160 ou esimard@mrcmaskoutains.qc.ca.



MRC des Maskoutains Édition 2021

La MRC s'est vu accorder une aide financière pour effectuer la mise à jour de la Politique régionale des aînés et de son plan d'action. Les politiques MADA (Municipalité amie des aînés) et plans d'action de Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase, Sainte-Hélène-de-Bagot, Sainte-Madeleine, Saint-Hugues, Saint-Liboire, Saint-Marcel-de-Richelieu et Saint-Pie seront également mis à jour. De plus, les municipalités de Saint-Dominique et Saint-Simon procéderont à leur première démarche MADA dans le but de produire leurs politiques locales et leurs plans d'actions.



En partenariat avec :



Des comités de pilotage seront formés dans chacune des municipalités participantes et à la MRC, en ce qui a trait à la Politique régionale. Ils seront soutenus par madame Élyse Simard, chargée de projet à la famille.

Une invitation à la générosité

En avril, le conseil de la MRC des Maskoutains encourage la population à appuyer la Société canadienne du cancer (SCC). Reconnue pour ses actions qui visent à prévenir le cancer, elle permet également aux chercheurs de faire plus de découvertes et elle aide les personnes touchées par la maladie.

Les élus estiment que la campagne de la jonquille est porteuse d'espoir et que l'argent amassé grâce aux dons de la population fait une différence dans la vie de patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie. Soyons généreux!



À la séance du conseil du 10 mars, les élus ont exprimé leur volonté de sensibiliser les citoyens à l'importance du don d'organes et de tissus et ils désirent les inciter à passer à l'action en signifiant leur consentement au don.

La Semaine nationale du don d'organes et de tissus se tient du 18 au 24 avril. Voilà une bonne occasion de s'informer et de prendre une décision qui pourrait sauver de nombreuses vies.

Financement offert pour des projets en patrimoine



Admissibles : municipalités, organismes sans but lucratif, coopératives, organismes à vocation culturelle ou reconnus par les villes ou municipalités du territoire de la MRC des Maskoutains.

Informations :
<https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/appele-de-projets> ou
Robert Mayrand, chargé de projet en patrimoine à la MRC,
rmayrand@mrcmaskoutains.qc.ca au 450 774-5026.

➔ **Date limite** pour déposer une demande
de soutien financier : **15 mai 2021**

Appel de projets rendu possible grâce à la contribution financière du Gouvernement du Québec.



Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001.

Rendez-vous sur mrcmaskoutains.qc.ca ou MRC des Maskoutains pour tous les détails.



MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!

BANNISSONS LES SACS DE PLASTIQUE DU BAC BRUN

Même «compostables»
ou «biodégradables»!

ILS SONT
REFUSÉS AUX
SITES DE
COMPOSTAGE!



Pour plus d'info:
www.riam.quebec
450 774-2350



MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!

INFORMATIONS:
WWW.RIAM.QUEBEC
450 774-2350



Ouverture écocentres

Saint-Hyacinthe

1880, RUE BROUILLETTE

Vendredis, samedis et dimanche
à compter du 16 avril

Acton Vale

68, RUE NOËL-LECOMTE

Samedis et dimanche
à compter du 17 avril

Les écocentres sont accessibles de 8 h 30 à 16 h 30 pour tous les citoyens des 25 municipalités des MRC d'Acton et des Maskoutains (sur preuve de résidence)

Les règles sanitaires continuent d'être appliquées



ÉVITER DE SE
PRÉSENTER AVEC
DES SYMPTÔMES DE
COVID-19



MAINTENIR UNE
DISTANCE DE DEUX
MÈTRES AVEC LES
AUTRES UTILISATEURS
ET PRÉPOSÉS



PRÉVOIR UN DÉLAI
D'ATTENTE PUISQUE
SEULEMENT QUATRE
VÉHICULES SONT
ADMIS À LA FOIS



ASSURER LE
DÉCHARGEMENT DE
SES PROPRES
MATIÈRES

Matières acceptées



PEINTURES



HUILES
ET FILTRES



RÉSIDUS DE
CONSTRUCTION,
RÉNOVATION ET
DÉMOLITION



APPAREILS
ÉLECTRIQUES,
ÉLECTRONIQUES
ET INFORMATIQUES



PNEUS
DÉJANTÉS



MEUBLES,
ÉLECTROMÉNAGERS
ET MÉTAUX

Offre d'emploi de Massueville

Offre d'emploi d'été étudiant

Responsable des espaces verts

La Municipalité de Massueville est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper le poste de responsable des espaces verts pour faire l'arrosage des jardinières suspendues et des bacs et des fleurs, la tonte de la pelouse sur les terrains de la municipalité lorsque nécessaire et occasionnellement la mise en place d'équipements lors d'événements spéciaux et divers travaux de voirie avec l'inspecteur municipal, s'il y a lieu.

Exigences :

Avoir son permis de conduire;

Étudier à temps plein dans le domaine de l'horticulture (aménagement paysager) ou dans la production maraîchères, ornementales et environnement serait un atout majeur.

Retourner aux études en septembre 2021.

Les étudiant(e)s intéressé(e)s devront faire parvenir leur *curriculum vitae* à l'adresse suivante : Municipalité de Massueville, 246, rue Bonsecours à Massueville (Québec) J0G 1K0, ou par courriel : direction@massueville.net avant le mercredi 22 avril 2020, à 11h00.

ANNONCE

RECHERCHE HOMME À TOUT FAIRE

Vaillant et habile, jeune ou plus âgé, avec ou sans expérience, pour travaux variés occasionnels.

Travaux de réparation, rénovation, nettoyage, etc.

Contactez Guy

(819) 394-1080

JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



COMPLICE des initiatives de sa
communauté, **Desjardins** est fier d'apporter
son appui aux activités de la région.



450 746 7000



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Jumelez et épargnez!

Épargnez GROS en jumelant vos services Cooptel!
Voici certaines de nos options disponibles:



Internet illimité



1 000 minutes interurbaines



Décodeur enregistreur HD avec tous nos forfaits télé



Vitesse Internet 1 Gig

**N'attendez plus,
appelez-nous!**

**Cooptel, LA fibre optique
à la maison** aux couleurs
de la coopération!



Cooptel Explorer
l'inattendu
1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca